

CRPE – RENTREE 2013

Concours externe

A remplir par les lauréats de la session 2013, en report de scolarité, les stagiaires en renouvellement de stage.

ECHANGES ENTRE DEPARTEMENTS POSTE POUR POSTE

A retourner au plus tard le 15 juillet 2013, à l'adresse suivante :

RECTORAT de TOULOUSE
DOS 1
Place Saint-Jacques BP 7203
31073 Toulouse cedex 7

OU

dos1@ac-toulouse.fr

Groupe de travail : susceptible d'être réuni le 28 août 2013

NOM :

NOM JEUNE FILLE :

PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

MEL :

DEPARTEMENT DE RECRUTEMENT :

ANNEE OBTENTION CRPE : () Liste principale

() Liste complémentaire :

DEPARTEMENTS SOUHAITES (classés par ordre de préférence si plusieurs départements souhaités).

1		3	
2		4	

Situation familiale :

Nombre d'enfants :

Age des enfants :

Motif de la demande ⁽¹⁾.

L'échange de département est accordé à titre définitif, sous réserve d'un échange possible avec un autre département.

Dans la mesure où les affectations dans les écoles ont déjà eu lieu dans la plupart des départements, le stagiaire ayant obtenu un échange sera positionné dans l'école et sur le poste libéré par son vis-à-vis, quel que soit le secteur géographique du département.

Fait à

, le

Signature obligatoire :

(1) Joindre impérativement toutes les pièces justificatives (photocopie du livret de famille pour le mariage et les enfants, attestation de vie commune, attestation de l'employeur de votre conjoint pour un rapprochement de conjoint, justificatif de domicile, certificat médical en cas de problèmes de santé, etc...) – LES DEMANDES INCOMPLETES OU ENVOYÉES APRES LE 15 JUILLET 2013 NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE.